

Frontières mouvantes dans les sables et sur la toile ou le français et l'internet en Mauritanie

Jean Charconnet

Université Paris 8, DILTEC (Paris 3)

Introduction

J'ai travaillé de septembre 2003 à août 2004 au Centre pour le Renforcement de l'Enseignement des Langues (CREL¹) de l'Université de Nouakchott, en qualité de Conseiller du Directeur. Cet article brosse un rapide tableau de la situation linguistique en Mauritanie et esquisse le tracé de quelques pistes de travail sur le rôle du français en Mauritanie et sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour la diffusion du français et de la culture française, ainsi que sur le français comme langue véhicule d'enseignement. La complexité des situations sociolinguistiques et les enjeux des politiques linguistiques dans de tels pays nous entraînent à réfléchir sur la notion de frontière, rendue encore plus multiforme par le déploiement de l'univers numérique, qui se présente comme une duplication du réel, où apparaissent des frontières aux fonctionnements différents.

Entre le moment où j'ai écrit ces lignes et leur publication, un coup d'état a eu lieu en Mauritanie, le 3 août 2005, qui a occasionné le départ du Président Maaouya Ould Si'Ahmed Taya, et vu l'arrivée au pouvoir du Colonel Ely Ould Mohammed Vall qui entend promouvoir des réformes démocratiques et de justice sociale et rendre le pouvoir aux civils, dans un délai de deux ans. Souhaitons pour la Mauritanie que ces vœux soient suivis d'effets.

L'espace et les communautés de Mauritanie

La Mauritanie est à la charnière de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire, entre monde arabophone et zone d'influence francophone. Par cette position géographique, la Mauritanie est un pays de transition et une grande partie de sa population a longtemps été nomade. Cette population est répartie entre deux grands ensembles : l'ensemble Maure, comprenant les Beïdanés ou Maures blancs, appartenant à de grandes familles guerrières ou maraboutiques, et les Harratines, ou Maures noirs, anciens captifs des précédents maintenant assimilés et prenant une part de plus en plus grande à la vie politique et économique du pays. L'autre grand ensemble est celui des Négro-mauritaniens, comprenant les populations de différentes ethnies sédentaires ou nomades présentes en Mauritanie : Peuls (Halpulaar), Soninkés et dans une moindre mesure, Wolofs et Bambaras. Toutes ces ethnies sont également représentées hors de la Mauritanie, au Mali, au Sénégal ou dans toute la frange du Sahel. Tout comme il est difficile de différencier un Maure noir d'un Négro-mauritanien, il serait bien difficile de différencier un Maure de Mauritanie, d'un Maure du sud du Maroc actuel. Les frontières, ici, ne sont

pas définies par un simple critère ethnique ou linguistique ou encore religieux, voire familial ou clanique, mais par une subtile combinaison de ces différentes appartenances. En ce qui concerne les pratiques linguistiques par exemple, les Beïdanes parlent le hassaniya, une forme d'arabe structurellement proche de l'arabe classique, mais mêlant de nombreux emprunts au berbère, et maintenant au français et au wolof, comme nous le verrons. Les différentes ethnies parlent chacune leur langue, qui appartiennent à deux sous-groupes linguistiques, ouest-atlantique pour le pulaar et le wolof, mandé pour le soninké et le bambara. Les populations négro-africaines utilisent de préférence le français comme langue d'intercommunication. Enfin, un facteur d'unification important pour la Mauritanie est l'islam, et l'arabe classique a donc un grand prestige, et est appris par tous à l'école coranique.

Les réformes de l'enseignement comme instrument d'unification

Les relations entre communautés en Mauritanie n'ont pas toujours été pacifiques, et les événements de 1989² ont laissé des traces profondes, même si tout un chacun essaye de les effacer de son discours et de sa mémoire :

« Malgré leur résurgence périodique, les problèmes d'ordre ethnique n'avaient jamais été aussi graves qu'à la fin des années quatre-vingt. La tension se fait jour en 1986, s'exacerbe et aboutit aux événements du printemps 1989 et leurs suites, gommant l'image d'un pays qui avait jusqu'alors peu ou prou symbolisé un trait d'union entre Afrique noire et Afrique blanche. Le pouvoir joue la carte arabe, avec tout ce que cela implique. » (Marchesin 1992)

Ceci explique en partie la longue période d'arabisation de l'enseignement, qui se termine en 1999, avec la réforme qui réintroduit le français comme langue d'enseignement des disciplines scientifiques, et abroge la double filière (bilingue français-arabe et monolingue arabe). La réforme du système éducatif mauritanien a fait l'objet d'une loi approuvée par le parlement au cours d'une session extraordinaire tenue en avril 1999. Cette loi stipule que :

« Les enseignements dispensés dans les différents ordres d'enseignement fondamental, secondaire et supérieur sont unifiés. Ils sont assurés dans les mêmes conditions à tous les élèves et étudiants inscrits dans les établissements scolaires et universitaires, publics et privés. »

Dans le cadre de la loi est également défini le rôle des langues dans le cursus de l'élève mauritanien : l'arabe est ainsi « seule langue d'enseignement en 1^{ère} année [du fondamental] pour tous les élèves inscrits dans les établissements nationaux, publics et privés » alors que « L'enseignement du français est dispensé à partir de la deuxième année » de l'ordre fondamental. L'enseignement des sciences physiques et de l'informatique « en français, respectivement à partir de la troisième et quatrième années » du 1^{er} cycle secondaire devient obligatoire. Enfin, la loi mentionne la création, au sein de l'université de Nouakchott, d'un département des langues nationales :

« dans le cadre de la poursuite de la promotion et du développement des langues nationales pulaar, soninké et wolof. [...] En attendant que le processus d'unification prévu par la présente loi aboutisse au supérieur, des dispositions réglementaires sont prises afin d'améliorer le niveau d'apprentissage des langues d'enseignement [...] »

L'objectif à travers cette loi est donc d'unifier la biographie langagière des jeunes Mauritaniens, en grande partie pour réunir les communautés et éviter que les rivalités

ethniques se focalisent autour du linguistique. Il s'agit donc bien d'une réforme politique visant à constituer une nation avec un bagage linguistique commun. À l'horizon 2015, date de l'arrivée des premières promotions formées selon les instructions de cette réforme dans l'enseignement supérieur, les jeunes Mauritaniens sortant de l'enseignement secondaire devraient donc tous être trilingues, quelle que soit leur ethnie d'origine, et devraient donc être capables d'utiliser la langue officielle du pays – l'arabe – de recevoir des enseignements en français et en arabe, et de parler leur langue maternelle, le hassaniya, le pulaar, le sonninké ou le wolof. On mesure évidemment la difficulté qu'il y a à atteindre de tels objectifs. Et l'on voit également que la question des frontières linguistiques est cruciale pour un pays de ce type, où les rivalités intercommunautaires peuvent se focaliser autour de la question linguistique. On peut remarquer que chaque individu appartient à plusieurs sous-ensembles linguistiques et identitaires, étant à la fois par exemple, de langue maternelle halpulaar, locuteur d'arabe classique par son éducation à l'école coranique, et locuteur de français dans un cadre professionnel et éventuellement dans les relations électives. À cela s'ajoute l'appartenance à une communauté nationale qui se construit et pourra peut-être subsumer ces différentes identités. Ainsi, chaque individu peut mettre en relief ou se focaliser sur tel ou tel point linguistique et identitaire, rendant les frontières entre communautés essentiellement mouvantes et difficiles à saisir pour l'étranger. De plus, ces focalisations se co-construisent dans les dialogues interpersonnels et dans l'élaboration de notions ou d'objets discursifs communs.

Le rôle du français et l'impact des NTIC

D'après le tableau que je viens de brosser rapidement, on pressent quel peut être le rôle du français dans un tel paysage.

Premièrement, il apparaît comme un lieu où le dialogue des cultures est possible : la création du département des langues nationales, dans le cadre de cette réforme n'est pas un hasard. Il s'agit de donner aux langues nationales de Mauritanie et principalement aux langues des communautés négro-africaines un statut et un lieu de reconnaissance et d'expression, et d'inciter le développement de la recherche sur ces langues. L'histoire a fait que les travaux sur ces langues sont principalement en français et que la plus grande part des linguistes mauritaniens ont été formés en France³. Au-delà des langues négro-africaines des familles ouest-atlantique et mandé, qui sont relativement bien connues, il me paraît également très utile de travailler sur le hassaniya tel qu'on le parle en Mauritanie. En effet, on assiste de façon récurrente à un amalgame entre arabe et hassaniya dans ce pays, le hassaniya étant considéré comme une forme familière de l'arabe, et donc nié en tant que tel. Toutes les études linguistiques récentes tendent à montrer que le hassaniya s'écarte de plus en plus de l'arabe classique et moderne. On arrive donc à une situation paradoxale, où la langue d'intercommunication quotidienne, non seulement entre Maures mais de plus en plus entre tous les Mauritaniens – le hassaniya, n'est pas du tout prise en compte ni reconnue dans le système éducatif et les choix officiels du pays. Il faut donc poursuivre la collaboration avec les linguistes de ce pays et encourager les travaux qui montrent l'immense potentiel créatif de ces langues et leur richesse culturelle.

Deuxièmement, le français apparaît comme la langue de la modernité et de la culture scientifique et technique. Et c'est certainement là que réside un de ses principaux atouts, car cette culture scientifique et technique est primordiale pour la Mauritanie à l'heure où tous les secteurs de l'économie exigent la modernisation de leurs dispositifs techniques : industrie halieutique, minière ...

L'une des technologies les mieux adaptées pour la diffusion du savoir scientifique et

technique aujourd'hui est probablement l'internet. Dans mon travail à l'Université de Nouakchott, ces deux dernières années, j'ai pu mesurer l'engouement que suscite l'internet en Mauritanie. Moyen de communication et d'accès peu onéreux à une information non censurée, il est extrêmement apprécié des Mauritaniens. De très nombreux cybercafés ont ouvert leurs portes à Nouakchott. Pour cent cinquante ouguiya⁴ de l'heure, on peut naviguer sur le net à la vitesse malheureusement limitée du RTC⁵. Comme le souligne Pierre Martinez dans ce numéro (p.) :

« À Djibouti, le développement de l'éducation, la création de lieux de rencontre comme le Centre culturel Arthur Rimbaud, le développement de la télévision par satellite et la généralisation des téléphones portables estompent la notion de frontières entre les langues du champ. »

Il est certain que la télévision par satellite a fait beaucoup pour la diffusion du français en Afrique. Le CREL utilise par exemple à l'Université de Nouakchott les excellentes émissions de TV5 et leurs documents d'accompagnement disponibles sur le site de cette chaîne. Et l'on voit déjà que la complémentarité entre la télévision satellite et l'interactivité offerte par le net⁶ permet de diversifier les supports d'enseignement et leur usage.

Là encore, la question des frontières est sujette à de nombreuses interrogations. L'internet, à première vue, abolit les frontières en mettant à disposition de tout connecté un espace virtuel qui offre une sorte de réduplication du monde réel, et permet d'accéder à de nombreuses ressources, informations et documents authentiques précieux pour le public comme pour les pédagogues. D'excellentes pratiques comme celles par exemple du CAI⁷ de l'Université de Nouakchott permettent à de nombreux étudiants d'accéder à des publications scientifiques en français et d'en obtenir des copies imprimées pour un coût relativement modique.

Mais naviguer sur le net est évidemment le fruit d'un long apprentissage : cela suppose non seulement des possibilités d'accès, techniques et économiques, mais également d'être un excellent lecteur. Si on essaie par exemple de visiter quelques sites en chinois ou en arabe, mis à part les images et les liens soulignés en bleu qui permettent la navigation, on n'en retirera que très peu d'informations ! Ce sont donc des frontières nouvelles que dessine l'internet, à la fois économiques et culturelles, mais aussi soumises à des contraintes géopolitiques d'un genre également nouveau. Observons la carte du câble sous-marin desservant l'Afrique, SAT-3/WASC/SAFE⁸. Le câble fait un grand bond depuis l'Espagne jusqu'au Sénégal, puis on trouve une sortie en Côte d'Ivoire, puis dans d'autres pays où la rentabilité est susceptible d'être atteinte, vu la population et les richesses du pays. Il n'y a pas de sortie de cette autoroute de l'information vers la Mauritanie. On le sait depuis longtemps, mais ici, l'illustration est évidente : l'accès à l'information est un enjeu économique capital, lié à la puissance économique et donc démographique du pays auquel on appartient. Les opérateurs du câble ou des satellites et des relais de téléphone portables raisonnent uniquement en termes de rentabilité et pas de service public : pas de rentabilité prévisible, pas de couverture du réseau... Ce qui rend le problème encore plus difficile est que bien souvent, cet accès à l'information conditionne le possible développement et qu'on se trouve donc pris dans un nouveau cercle vicieux.

Malgré ce handicap, le débit et le coût par rapport au nombre d'habitants, la combinaison du français comme langue véhicule de l'information et des savoirs techniques et scientifiques et de l'internet comme moyen de communication paraît très

prometteuse pour la Mauritanie et certains pays ayant fait ce choix d'enseignement bilingue arabe/français. À travers ces choix et la diffusion du français par l'internet, le français intègre la langue des jeunes de la capitale, par le phénomène des emprunts. J'en donnerai pour exemple le travail fait par un de mes collègues de l'Université, portant sur l'alternance codique et les emprunts dans le parler des jeunes de Nouakchott. Dans le corpus proposé pour cette étude, on trouve par exemple cet élément assez typique, un dialogue entre deux amies parlant le hassaniya⁹ :

« **Aïcha :**

- *'yemi yams gist un cybercafé û ftaht un compte*

Hier je suis allée dans un cybercafé et j'ai ouvert un compte

U ' idt 'andi une adresse électronique

et j'ai eu une adresse électronique

u 'idt nrasl ashabâti vivrans nirslhum par des e-mail

et j'ai échangé des messages avec des copines en France (par des e-mails)

û la nizgil vihum hukmen, ši kiv vtelefun wala vlbusta .

et je ne dépense presque rien, comme ce serait le cas par téléphone ou par le poste.

Fatou :

Bismilhâle had yeftah compte ?

Comment faire pour ouvrir un compte ?

Aïcha :

C'est simple, gîsi un cybercafé

C'est simple, tu vas dans un cybercafé

šuvi xalig wahd hde BMD mahu très cher

Tu vois il y en a un à côté de la BMD qui n'est pas très cher

le 'dti tbiqi tevihi vcaramail wala vyahoo t'ati 200 ouguiya.

Si tu veux tu ouvre un compte sur caramail ou sur yahoo à 200 ouguiya »

(Ould Brahim 2005)

Un francophone saisirait quasiment instantanément le thème de la discussion, car le vocabulaire technique de l'internet est en français : « compte, adresse électronique ». Certains autres éléments comme « c'est simple » ou « très cher » fortement liés à l'expressivité sont également empruntés. Mais ce qui est intéressant ici est l'emprunt de termes liés à la communication. Les plus anciens, « vlbusta » à la poste, ou « vtelefun » au téléphone, sont complètement intégrés, phonologiquement et morphologiquement parlant : on ne les distingue pas dans la chaîne parlée, et ils prennent les marques locatives du hassaniya (v-). Le plus surprenant, ce sont des emprunts très récents, comme « vcaramail » ou « vyahoo » qui sont immédiatement traités de la même façon. On peut donc supposer que cette intégration est liée à l'assimilation très rapide de la métaphore du site internet comme un lieu, qui s'intègre aussitôt dans le système du repérage dans l'espace. Le site Web est devenu un lieu virtuel que nos anciens nomades visitent avec autant de familiarité que leurs anciens pâturages d'hivernage ! Cet exemple montre comment les frontières entre réel et virtuel se brouillent, tout comme les frontières entre les langues s'estompent. À la fois instrument de reconnaissance et de différenciation,

attaché à une connotation jeune, urbaine et riche (ou au moins l'un de ces éléments) et instrument de communication, l'internet favoriserait l'usage du français dans ces pays où l'anglais apparaît comme à la fois lointain et plutôt hostile¹⁰.

Conclusion

Cet article est évidemment bien trop bref pour présenter l'ensemble des phénomènes liés à la notion de frontières à partir de l'exemple d'un pays passablement complexe comme la Mauritanie. Cependant, on peut avancer quelques conclusions provisoires. Tout d'abord, même si l'exemple utilisé dans ce texte est extrême, les frontières géographiques d'un pays sont bien évidemment une construction, qui peut aboutir à un sentiment d'appartenance commune ou se déliter, voire encore exploser soudainement...

Les frontières linguistiques quant à elles sont extrêmement mouvantes et dessinent des lignes de partage qui peuvent séparer des ethnies, des classes sociales, des appartenances à des communautés diverses, intellectuelles, sociales, socio économiques... citons Simmel, à la suite de Valérie Spaëth dans ce même numéro : « la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale ». Ces lignes de partage peuvent être floues et les classes d'individus qu'elles délimitent sont souvent hétérogènes. De plus, les classes peuvent se focaliser ou se regrouper autour d'un fait ou d'un objet discursif co-construit par la classe d'individus elle-même ou projeté sur celle-ci de l'extérieur.

Les réformes proposées par les gouvernements peuvent agir sur les langues enseignées et les volumes horaires consacrées à ces enseignements, mais il n'est pas certain qu'elles aient une influence effective sur les langues parlées par les différentes communautés. Ce qui influence de façon plus effective les pratiques des locuteurs, c'est le désir de s'approprier tel ou tel signe de reconnaissance linguistique, désir suscité par la mise à disposition d'objets ou de produits culturels valorisants. Les nouvelles technologies dans ce domaine jouent un rôle clef.

Ces nouvelles technologies ajoutent une dimension supplémentaire de complexité. Elles permettent l'accès à certains types d'information, auparavant souvent inaccessibles. Les conséquences en sont très bénéfiques, car s'ouvrent alors diverses possibilités d'enseignement à distance, de formation, de lecture d'articles scientifiques... Les nouvelles technologies rendent également possibles des échanges et des collaborations qui n'existaient pas. Je pense évidemment aux échanges en ligne et aussi à des projets comme celui de l'atelier Oulipo conduit par Hervé Le Tellier et Ian Monk (2004)¹¹. Ce projet a consisté en la réalisation, avec des étudiants du monde entier, d'une série de textes et de poèmes à forme contrainte. Les contraintes étaient publiées sur le site de l'AUF, puis chaque participant ou chaque centre renvoyait ses productions à l'AUF, qui les transmettaient aux lecteurs de l'Oulipo, en vue de les sélectionner pour la publication. J'ai eu la chance de collaborer avec des étudiants et enseignants de l'Université de Nouakchott à ce projet, qui a abouti à la publication du petit recueil de poèmes « *La sunoogo dans le jaden du zabide* ».

Enfin, on fait souvent remarquer qu'avec les nouvelles technologies, c'est un modèle économique qui s'impose : on l'a suggéré en parlant des câblages en fibre optique, qui sont d'un coût très élevé, et des calculs de rentabilité qui conditionnent la couverture du réseau. Un autre problème est celui du comportement monopolistique des grands fournisseurs de logiciels, et du coût très élevé des licences de leurs produits, inabordables pour des

pays peu fortunés. Il y existe heureusement des alternatives avec les logiciels libres¹² et certains projets comme le *simpuler*¹³, en Inde, visant à rendre l'accès à l'informatique vraiment collaboratif et économiquement accessible pour tous. Ici encore, notre travail est de faire en sorte que les frontières économiques ne soient pas infranchissables pour les pays et les peuples moins fortunés.

Bibliographie

- DIAGANA, O. M. (1992), *Contact de langues : approche sociolinguistique des emprunts du Soninké au français, à l'arabe et au pulaar*, Thèse de Doctorat, Paris VII.
- HALAOUI, N. (1997), « Langue dominante, langue rejetée : le hassaniya en Mauritanie » in *Divers Cité Langues*, En ligne. Vol. I. Disponible à <http://www.uqubec.ca/diverscite>
- LE TELLIER, H. & MONK, I. (2004) (éds), *La sunoogo dans le jaden du zabide*, Paris, Éditions mille et une nuits.
- MARCHESIN, P. (1992), *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala.
- OULD BRAHIM, A.S. (2005), *Particularités lexicales du métissage du français et du hassaniya de Mauritanie chez les jeunes de Nouakchott : Approche linguistique et sociolinguistique de l'alternance codique et de l'emprunt*, mémoire de DEA, Université Paris VIII.
- OULD ZEIN, B. & QUEFFELEC, A. (1998), *Le français en Mauritanie*, AUPELF EDICEF.

Notes

¹ CREL : Université de Nouakchott. <http://www.mr.refer.org/crel>

² Les événements de 1989 auxquels il est souvent fait référence en Mauritanie et au Sénégal, ont eu pour origine une simple querelle entre éleveurs Maures et Négro-africains. Ils ont dégénéré en un conflit ouvert entre le Sénégal et la Mauritanie qui a occasionné des massacres de Négro-mauritaniens en Mauritanie et de Maures au Sénégal, dans une moindre proportion. En avril 1989, des affrontements intercommunautaires de part et d'autre du Fleuve Sénégal avaient fait plusieurs centaines de morts. Plus de 100 000 ressortissants mauritaniens ont été déportés de leur pays vers le Sénégal et dépossédés de leurs biens, alors que d'autres se sont réfugiés au Mali. De nombreux Mauritaniens vivant au Sénégal ont été également rapatriés dans leur pays, certains ayant aussi perdu leurs biens. Cette affaire a eu pour conséquence l'instauration d'un véritable état de siège dans la région sud de la Mauritanie pendant trois ans, avec de nombreuses victimes. (*Wal Fadjri*, Dakar, 20 Août 2005)

³ Je pense évidemment aux linguistes mauritaniens comme Ousmane Moussa Diagana, Doudou Wane, Bah Ould Zein, et aux travaux de nos collègues des différentes universités françaises. Il est évidemment impossible de les citer tous ici.

⁴ Environ cinquante centimes d'euro.

⁵ Réseau téléphonique commuté ; 56Kb dans le meilleur des cas. L'ADSL est techniquement possible à Nouakchott, mais reste hors de prix. Le CAI de l'université de Nouakchott offre une connexion à 1028 Kb partagée avec les autres services de l'Université. Le CEFED (Centre de formation et d'échanges à distance), financé par la Banque Mondiale est quant à lui connecté par satellite à 384 Kb.

⁶ Je parle ici de complémentarité pour des raisons techniques. Il serait encore plus simple pour les usagers que les émissions de télévision en question soient en ligne, mais ce n'est pas actuellement possible pour des raisons de débit des connexions internet en Mauritanie.

⁷ CAI : Centre d'accès à l'information, situé dans l'université de Nouakchott, financé par l'AUF, Agence Universitaire pour la Francophonie. <http://www.mr.refer.org>

⁸ On peut trouver cette carte à l'adresse

http://www.safe-sat3.co.za/Homepage/SAT3_WASC_SAFE_Home.asp

⁹ J'utilise ici le système de transcription de l'enseignant cité plus haut. Il n'est pas complètement normalisé, mais me semble rendre assez bien compte du parler quotidien de la capitale. Les méthodes d'apprentissage du hassaniya, qui sont de diffusion assez confidentielle, utilisent également une transcription de ce type, en caractères latins et phonétiques. On pourrait évidemment utiliser une translittération en caractères arabes, mais le plus souvent ceux-ci ont pour effet d'assimiler le hassaniya populaire vers l'arabe classique.

¹⁰ La politique américaine vis-à-vis des musulmans, notamment en Irak, y est pour beaucoup.

¹¹ Ateliers Oulipo des campus numériques de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Et, pour rappel, Oulipo : Ouvroir de Littérature Potentielle, fondé par Georges Perec.

¹² Des serveurs universitaires de plus en plus nombreux tournent sous Linux. Par exemple celui de l'Université de Nouakchott, et également celui du CAI de Nouakchott.

¹³ <http://www.simputer.org>